

## COMPLEMENT D'INFORMATION N°3

### ENLEVEMENT TRANSPORT ET TRAITEMENT DES DECHETS DANGEREUX DES MENAGES COLLECTES SUR LE RESEAU DE DECHETERIES DU SICTOM

#### 1- **QUESTION** :

-Concernant le BPU et DQE, le sictom sollicite un forfait de collecte et transport pour 2, 3, 3 et 4 déchetteries.

Le souhait sur Sictom n'est-il pas plutôt pour 1, 2, 3 et 4 déchetteries ?

- Le DQE des traitements des déchets dangereux fait apparaître un tonnage de 120.366 tonnes de phytosanitaires

Alors que les valeurs indiquées dans le tableau de quantités produites sont 6.857 tonnes.

#### **REPOSE** :

Il y a une erreur dans le BPU lot 1 le SICTOM sollicite un forfait de collecte et de transport de 1, 2, 3 et 4 déchetteries d'autre part le DQE a été modifié pour 6 857 tonnes de produits phytosanitaires (DQE lot 1 modifié pour les quantités de phytosanitaires reste inchangé pour les forfaits enlèvements).